



## FICHE DE STAGE

# Hiérarchisation des zones humides sur le territoire du SAGE Layon Aubance Louets

- **Contexte**

Le Syndicat Layon Aubance Louets est un établissement public qui a pour mission de concourir à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Le périmètre du Syndicat Layon Aubance Louets comprend les bassins versants du Layon, de l'Aubance, du Louet et du Petit Louet. Il s'étend sur une surface de 1384 km<sup>2</sup> et regroupe 45 communes nouvelles et 7 EPCI.

Ses principales actions sont :

- la restauration et l'aménagement des cours d'eau et des zones humides,
- la maîtrise du ruissellement et la lutte contre l'érosion des sols,
- la lutte contre les pollutions de l'eau (principalement par les pesticides) avec notamment la sensibilisation des agriculteurs, particuliers, paysagistes, gestionnaires d'infrastructures de transport et des collectivités,
- la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques,
- l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques avec notamment le portage et la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

La disposition 39 du projet de SAGE Layon Aubance Louets prévoit qu'un travail de hiérarchisation des zones humides soit établi par la structure porteuse du SAGE à l'échelle des bassins versants et suite aux inventaires réalisés par les collectivités compétentes. Ce travail doit être effectué sur la base de ce qui a été réalisé par le SAGE Authion, et en cohérence avec les SAGE voisins. Il servira de base à l'élaboration d'un programme d'actions contractuel permettant d'assurer une meilleure gestion et valorisation des zones humides sur le territoire du SAGE Layon Aubance Louets, telle que le prévoit sa disposition 41.

- **Contenu de la mission**

22 communes, sur 45 présentes sur le territoire du SAGE Layon Aubance Louets, disposent d'un inventaire des zones humides réalisé par différents bureaux d'études sur la base du guide et du CCTP de la CLE du SAGE Layon Aubance Louets. Le stagiaire devra réaliser une étude sur la hiérarchisation des zones humides inventoriées, notamment sur la base de ces données.

Pour cela, il devra notamment :

- 1 – Définir les indicateurs et évaluer les critères de hiérarchisation propres aux territoires : Enjeux (patrimoniaux et fonctionnels) du territoire, menaces (réelles ou potentielles) sur les zones humides, fonctions et valeurs des zones humides
- 2 – Définir et mettre en œuvre les modalités et processus de hiérarchisation (notation, analyse cartographique, à dire d'expert...)
- 3 - Définir les principes de gestion (non intervention, préservation et entretien, restauration) et évaluation des coûts et avantages, associés aux zones humides « prioritaires »
- 4- si le temps le lui permet ; le stagiaire pourra proposer aux collectivités compétentes des plan de gestion adaptés à quelques zones humides ciblées lors de l'étude.

Le choix de la méthode utilisée pour la hiérarchisation et la définition des objectifs de gestion devront se faire en concertation avec les acteurs locaux, afin de faciliter l'acceptation des résultats et la mise en œuvre des opérations de gestion. Un groupe de travail sur la hiérarchisation des zones humides sera donc créé. Ce groupe constitué de partenaires techniques (association environnementales, élus locaux, membres de la CLE, représentants de l'état, PNR, CEN, AELB, chambre d'agriculture...) aura pour mission de valider la méthodologie utilisée et suivre l'état d'avancement de l'étude. Le stagiaire devra être en capacité de co-animer ces réunions de concertation, avec l'appui de son maître de stage.

Si l'étude en montre la nécessité, le stagiaire pourra être amené à réaliser une expertise de terrain.

- **Organisme d'accueil**

Syndicat Layon Aubance Louets – Jouannet – Martigné-Briand, 49540 Terranjou

- **Lieu de stage**

Lieu de stage principal : LETG Angers UMR CNRS 6554 - Campus de Belle Beille – Université d'Angers

Lieu de stage secondaire : Siège du Syndicat Layon Aubance Louets

- **Durée**

5 mois, de Mars 2019 à Juillet 2019

- **Stage indemnisé**

Gratification mensuelle conformément à la réglementation en vigueur. Frais de déplacements pris en charge.

- **Encadrants**

Maître de Stage : Marie JONCHERAY, Conseillère Environnement du Syndicat Layon Aubance Louets : [m.joncheray@layonaubancelouets.fr](mailto:m.joncheray@layonaubancelouets.fr)

Accompagnateur/tuteur : Aurélie DAVRANCHE, Enseignante/chercheuse à l'Université d'Angers : [aurelie.davranche@univ-angers.fr](mailto:aurelie.davranche@univ-angers.fr)

- **Profil recherché**

Etudiant en BAC +5

- Maîtrise de la dynamique de fonctionnement des zones humides
- Capacité à diagnostiquer les problèmes spécifiques liés à l'existence des zones humides (biologique, hydrologique et socioéconomique)
- Connaissance en matière d'aide à la décision des modes de gestion et d'aménagement de l'environnement
- Maîtrise des SIG
- Capacité à travailler en concertation avec des partenaires

- **Autres**

Permis B indispensable, ordinateur et véhicule personnels obligatoires.

- **Contact**

Syndicat Layon Aubance Louets

Jouannet - Martigné-Briand

49 540 TERRANJOU

Tél : 02 41 59 86 59 – [contact@layonaubancelouets.fr](mailto:contact@layonaubancelouets.fr)